

suivant, rempli de faussetés, sur ce qui était arrivé aux Cèdres, où leurs troupes avaient été défaites.

“ En Congrès, 10 Juillet 1776.

“ Le Comité, à qui ont été référés le cartel convenu entre le Brigadier-Général Arnold et le Capitaine Forster, et les autres papiers qui s'y rapportent, après les avoir pris en considération et avoir examiné attentivement les faits, en est arrivé aux conclusions suivantes :

“ Il voit qu'un parti de 390 hommes de troupes continentales, sous le commandement du Colonel Bedel, était posté aux Cèdres, environ 43 miles au-dessus de Montréal, et qu'il y avait fait quelques ouvrages de défense, consistant la plus grande partie en lignes de piquets, avec un ouvrage de revêtement et deux pièces de campagne sur leur affûts ;

“ Que Mercredi le 15 Mai, le Colonel Bedel fut averti qu'un parti ennemi, d'environ 600 Réguliers, Canadiens et sauvages, se trouvait à neuf miles, que le Colonel Bedel partit alors lui-même pour Montréal, pour obtenir du renfort et qu'alors le commandement des Cèdres retomba sur le Major Butterfield ;

“ Que Jeudi, un renfort sous les ordres du Major Sherburne partit de Montréal pour les Cèdres, pendant qu'un détachement plus considérable se tenait prêt à s'y rendre avec le Brigadier Général Arnold ;

“ Que Vendredi, le 19, l'ennemi sous le commandement du Capitaine Forster, investit le fort des Cèdres et pendant deux jours il maintint un feu peu nourri et d'escarmouche ; que le Major Butterfield, dès le premier coup, proposa de rendre le poste et repoussa les sollicitations répétées des officiers et des soldats qui demandaient la permission de fondre sur l'ennemi ;

“ Que Samedi après-midi, un parlementaire ayant été envoyé dans la place par l'ennemi, le Major Butterfield résolut de rendre le fort et la garnison au Capitaine Forster, capitulant avec lui (mais il n'apparaît pas si ce